



# LE SYNDICALISTE MILITANT FO

XIX<sup>ème</sup> CONGRES FÉDÉRAL  
Du 07 au 09 juin 2012  
RONCE LES BAINS (17)



N°28

CIRCULAIRE MIROITERIE

LE 11 Janvier 2012

## Un accord de Prévoyance certes a minima, mais dans un cadre conventionnel !

En cette fin d'année 2011 s'est tenue la dernière réunion paritaire de la branche Miroiterie concernant la Prévoyance, où un volet garantie décès et rente éducation a été instauré.

Cet accord aura le mérite d'être intégré dans la Convention Collective de la Miroiterie, et sera mis en place dans les TPE-PME et couvrira la grosse majorité des salariés de cette branche à l'exception de certains grands groupes industriels qui ont déjà des accords d'entreprises.

Quelques acquis de cet accord Prévoyance :

- Garantie décès pour tous les salariés, quelle que soit leur catégorie professionnelle,
- Garantie de prestations et de tarifications négociées,
- Rente éducation aux ayants-droit (enfants),
- Sont assimilés aux conjoints les partenaires liés par un PActe Civil de Solidarité (PACS),
- Cotisation globale répartie à hauteur de 60% à la charge de l'employeur et de 40% à la charge du salarié,
- Deux organismes agréés et partenaires : APRIONIS et OCIRP,
- Mise en place d'une Commission de Suivi.

Cet accord signé par l'ensemble des Organisations Syndicales sera consultable sur notre site internet prochainement.

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.**

ATOME CAOUTCHOUC CUIRS ET PEAUX CHIMIE PÉTROLE PLASTIQUES TEXTILES VERRE  
60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : [fedechemie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechemie_cgtfo@wanadoo.fr) - <http://www.fedechemie-cgtfo.com>